

## La patinoire revient...



p.8

**Le restaurant scolaire s'agrandit**



p.7

**La rentrée scolaire**



p.10

**La gestion de nos forêts**



p.10

**Les nouveaux roussillonnais**



p.15



P. 4

P. 7

P. 8

P. 15

03 Édito

04 Brèves

07 Rubriques

12 Expression des groupes

15 Mouvement  
du personnel  
État-civil

Retrouvez toute  
l'actualité de votre Ville  
sur les réseaux sociaux !  
Rejoignez nous !



É  
D  
I  
T  
O



# Une rentrée sous les meilleurs auspices

La période estivale a connu une canicule exceptionnelle, des chaleurs continues et fortes qui ont perturbé nos habitudes estivales. Nos services, notamment le CCAS sont restés attentifs tout au long de l'été envers les personnes fragiles et vulnérables.

Nos deux manifestations, celle du 14 juillet et la signature de l'Édit du 6 août se sont déroulées dans une excellente ambiance et en toute décontraction. Pour l'une et l'autre, le public est venu nombreux et a apprécié ces moments de convivialité.

La rentrée scolaire n'a pas connu de grandes perturbations mise à part cet incident qui a concerné les plus grands, collégiens et lycéens, l'absence de cars scolaires sur des lignes de notre territoire. Très rapidement la Région a réagi, au bout de quelques jours, tout était rétabli. Sur Roussillon, toutes écoles confondues, ce sont 1 000 élèves, maternelles et élémentaires qui ont repris le chemin des cours. Petite nouveauté, l'extension du bâtiment de la restauration scolaire Wallon offre aux enfants et au personnel un meilleur confort pour le déjeuner.

Vous avez pu constater que nous n'avons pas organisé cette année la Journée du Patrimoine compte tenu des soucis liés au château (plafond effondré dans une des pièces l'an passé). Nous sommes actuellement en pourparlers avec les différents acteurs de ce dossier pour déterminer quel avenir sera donné à cette aile du château.

Le forum sport s'est déroulé à l'Esplanade le 17 septembre dernier et a été parfaitement orchestré, c'est une action qui se renouvellera chaque année.

En ce début octobre où nous envisageons déjà les festivités de fin d'année, ce numéro y consacre une bonne partie. Nous devrions retrouver notre patinoire, notre carrousel, nos structures pour enfants, le père Noël avec sa calèche et sa boîte aux lettres, etc. Enfin, sauf cas de force majeure, notre rendez-vous annuel du premier janvier devrait revenir après ces trop longues années, où le Covid nous en avait empêché.

Je vous invite, compte-tenu des problèmes liés aux différentes énergies d'être particulièrement vigilants sur votre consommation de gaz et d'électricité afin de ne pas alourdir vos factures. Quant à nous, nous prendrons les mesures nécessaires pour le bien de la collectivité.

Je vous retrouve pour le prochain numéro du mois de février en vous souhaitant de très bonnes fêtes de fin d'année. ■



Robert Duranton,  
maire de Roussillon

▶ **Super U remplace Carrefour Market**



Un projet dont nous vous avons déjà parlé va voir le jour en cette fin d'année. Il s'agit de la création de l'enseigne Super U à l'emplacement de l'ancien Carrefour Market au début de l'avenue Jacques Prévert. Une enseigne attendue par beaucoup qui permettra à notre commune de retrouver une offre de services, notamment alimentaire, de proximité. Le personnel sera essentiellement issu du territoire roussillonnais.

▶ **Grand succès pour l'orchestre Péricard**



L'orchestre Pericard a souhaité intervenir sur notre commune. Compte-tenu de sa notoriété, nous avons tout de suite accepté qu'il se produise place du Château le 17 juillet dernier. Pas loin de 500 personnes se sont déplacées pour cette première dont nous espérons qu'elle sera suivie d'autres prestations les prochaines années.



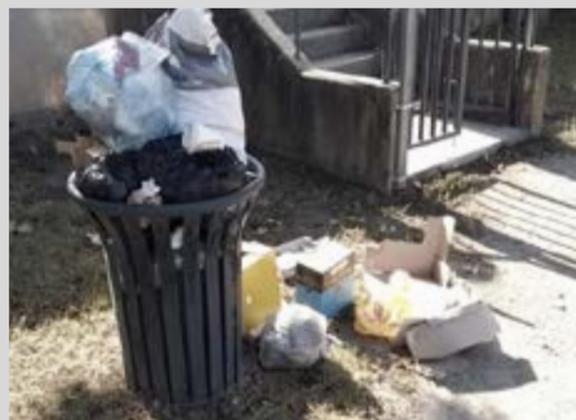
▶ **Réfection du Cévenol**

Des travaux importants de rénovation ont commencé au «Cevenol» (à proximité de la Cité scolaire de l'Edit), bâtiment emblématique d'un peu plus de 50 logements. Le nouvel investisseur souhaite le réhabiliter dans sa totalité afin d'offrir un meilleur confort notamment énergétique aux futurs acquéreurs.

▶ **Halte aux incivilités !**

Aboiements intempestifs, poubelles remplies à ras bord, dépôts sauvages, haies débordantes, mégôts de cigarettes sur les trottoirs, incivilités routières : Halte !

A force de nous répéter, nous nous demandons si le message est bien compris, aussi, le Maire a souhaité passer à la vitesse supérieure et a décidé de sanctionner maintenant tout désordre public. Le dernier exemple en date : en 2020 une plainte a été déposée à la gendarmerie suite à un dépôt sauvage, deux ans après l'auteur a été identifié et est passé au Tribunal d'Instance qui lui a infligé une lourde amende.



▶ **Cérémonie du 14 juillet**



C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée cette année la cérémonie du 14 juillet. Un moment à la fois solennel et convivial qui a réuni de nombreux participants. Notamment ont été mis à l'honneur les jeunes du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) qui ont oeuvré durant les quatre années passées au sein de la commune. Ils ont mené notamment un projet permettant au TPR d'accéder à certains quartiers jusqu'alors non accessibles. Merci à eux. L'année prochaine la cérémonie aura à nouveau lieu avec, à la nuit tombée, un feu d'artifice.

▶ **Rénovation de la Cité scolaire de l'Edit**



La rentrée scolaire s'est bien déroulée à la Cité scolaire de l'Edit. Un peu plus de 1600 élèves ont été accueillis par le proviseur et ses équipes. Cette année, les collégiens découvrent de nouveaux locaux dans des bâtiments neufs. Les travaux se poursuivent maintenant au niveau du lycée. Le programme de ce dernier est respecté, tout devrait pouvoir être terminé en 2024. A noter cette année que deux jeunes Ukrainiens ont intégré la Cité scolaire.



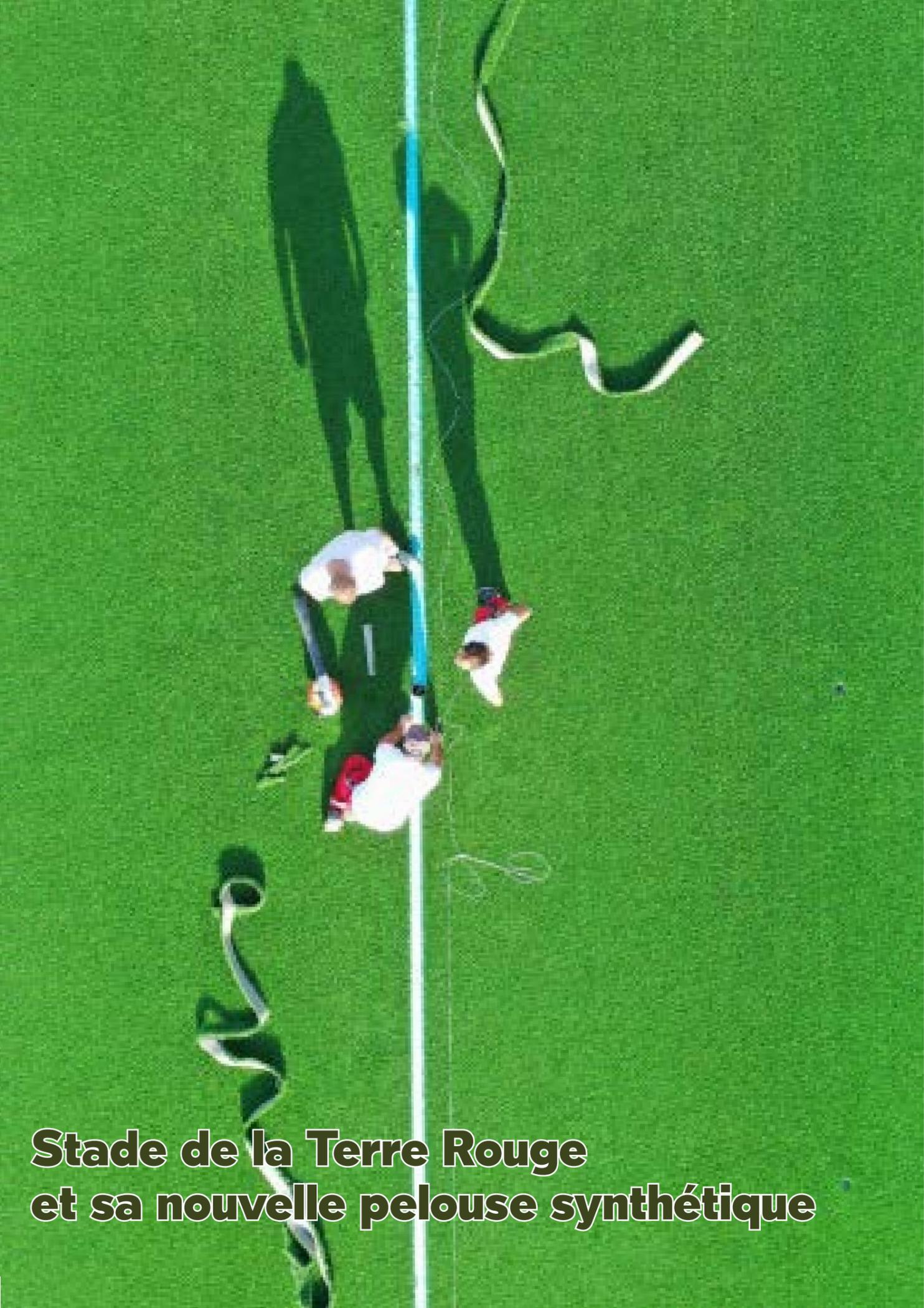
▶ **Base de vie, Colas**

Il s'agit de la création d'une «base de vie» des établissements Colas. Celle-ci est destinée à un grand chantier autoroutier qui devrait débuter en septembre pour une durée de 4 à 6 mois (réfection de l'enrobé). La zone, route de Vienne, est donc maintenant réglementée car de nombreux camions s'engageront sur cette partie de voie. Retrouvez notre vidéo sur #villederoussillon38

▶ **Le sport pour tous !**

Un grand succès pour notre Forum «Sport» qui a réuni 25 associations le 17 septembre dernier pour sa deuxième édition. De nombreuses démonstrations, des rencontres avec des sportifs, des échanges parents-éducateurs ont permis à nombre d'enfants de s'inscrire dans le sport de leur choix.





## Stade de la Terre Rouge et sa nouvelle pelouse synthétique

## Le restaurant scolaire s'agrandit !

Pour accueillir les plus de 200 élèves, élémentaires et maternelles confondus au restaurant scolaire de Wallon, il a fallu agrandir les locaux. Aujourd'hui, ce nouvel espace permet une meilleure fluidité dans les déplacements du personnel et un plus grand confort au cours du déjeuner pour nos élèves. C'est en ce sens que cinq modulaires ont été ajoutés en prolongement du bâtiment actuel.

Notre équipe renouvelée de la restauration scolaire s'efforce chaque jour d'apporter aux enfants les meilleurs aliments dans une hygiène irréprochable. A ce titre, comme chaque année, la Direction Départementale de la Protection des Populations est venue inspecter la Cuisine Centrale. Températures, traçabilité, hygiène, protocole, tout a été scruté ! et cette année encore, c'est la plus haute distinction qui a été attribuée à notre équipe de restauration. Félicitations (voir pictogramme i-joint) ! ■

Intérieur du modulaire



## Des nouvelles du garage Salvagno



Il y a un peu plus de 4 mois, le garage Salvagno de Roussillon subissait un terrible incendie qui ravageait les ateliers. Heureusement sans faire de victimes. Dans ce magazine, nous vous donnons des nouvelles de l'activité, de son dirigeant Falino Salvagno et de ses équipes.

Des moyens importants ont été déployés pour une reprise d'activité dans les meilleurs délais. Les soutiens ont été nombreux et efficaces. Falino Salvagno remercie d'ailleurs tous ceux qui l'ont accompagné dans cette épreuve.

De nouveaux locaux sur Saint-Maurice l'Exil (notre photo) accueillent aujourd'hui les clients fidèles et les nouveaux qui, s'ils ne connaissent pas encore cette entreprise, méritent toute leur attention.

Un dirigeant très sympathique qui continue à se battre dans l'adversité et qui jamais n'oublie ses équipes, ses clients et ses valeurs. ■



Moments magiques,  
instants merveilleux...

## LES FESTIVITÉS DE NOËL DE RETOUR À ROUSSILLON

Une nouvelle fois, nous renouvelons nos festivités de fin d'année. Depuis leur lancement en 2018, elles connaissent un grand succès, notamment avec l'arrivée de la patinoire en 2021. Ce sont quand même plus de 2000 personnes qui sont venues s'amuser, patiner au cours du mois de décembre. Cette année, en plus de la patinoire, vous retrouverez notre carrousel, plus majestueux encore que celui des années passées.

Vous retrouverez aussi nos chalets avec leurs commerçants et leurs artisans, également nos associations qui vous offriront marrons, vin chaud, saucisses et autres spécialités. Sans oublier, les structures gonflables pour les enfants, la boîte aux

lettres du Père Noël (qui a reçu plus de 500 courriers l'an dernier), ainsi que la calèche du Père Noël qui déambulera dans les rues de Roussillon au cours de cette période.

Les festivités débuteront par le spectacle «Le lutin et le bonhomme de neige» proposé par la compagnie Art et Fx. Une semaine après le marché de Noël, c'est le marché des saveurs qui ouvrira ses portes avec à nouveau des spécialités locales dont l'éternel hypocras.

Nous vous attendons nombreux au cours de cette période en espérant que rien d'ici là ne vienne perturber ce moment unique à Roussillon. ■

## Programme des festivités :

- Patinoire du 26 novembre au 31 décembre

- Marché de Noël du 8 au 15 décembre :

Découvrez grâce à nos exposants de nombreuses idées cadeaux pour vos fêtes de fin d'année.

- Marché des saveurs du 17 au 18 décembre :

Artisans et producteurs locaux vous inviteront à régaler vos papilles avec leurs produits savoureux.

- Structures gonflables du 8 au 31 décembre :

Pour des moments de rire et de jeux avec les enfants dans la cour du Château.

- Passage du Père Noël et de sa calèche

les 4, 7, 9 et 14 décembre :

Le Père Noël traversera la Ville en calèche, distribuant des papillottes pour la joie des petits et des grands...

- Boîte aux lettres du Père Noël du 1er au 31 décembre :

Comme chaque année, les enfants pourront déposer leur lettre et auront la joie de recevoir chez eux la réponse du Père Noël.

## La Patinoire

La patinoire sera présente cette année parking nord du Château comme l'année dernière. Elle sera ouverte au public du 26 novembre au 31 décembre, aux horaires suivants :

- durant la période scolaire, de 14h à 20h en semaine et de 10h à 20h les week-end.
- Durant les vacances de Noël, soit du 17 au 31 décembre, de 10h à 20h du lundi au dimanche.

Le matin, durant la période scolaire elle sera réservée aux enfants de nos écoles.

Le tarif reste fixé à 5 €, merci de prévoir le cas échéant vos casques, la location des patins étant comprise dans le tarif.

Nous vous rappelons que le règlement des billets s'effectuera exclusivement par carte bancaire ou par réservation sur le site internet.



## Que pouvons-nous faire pour la gestion durable de nos forêts ?

La forêt est un sujet prenant une place de plus en plus importante dans le débat public. La question de la santé des forêts, de leur résilience face au changement climatique, mais également de notre approvisionnement en bois local sont des enjeux majeurs pour l'avenir. Il est donc légitime de se demander ce qu'il est possible de faire pour elles. Tout d'abord, il est important de savoir que les forêts locales appartiennent en majorité à des propriétaires privés. Notre commune fait partie de la Charte Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux qui permet via l'association Sylv'ACCTES de financer des travaux pour les forêts locales ayant systématiquement un impact positif sur le climat, la biodiversité et les paysages. Afin d'aider les propriétaires forestiers à améliorer la valeur patrimoniale, environnementale et économique de leurs forêts, la Charte Forestière organise chaque année deux réunions de sensibilisation avec le Centre National de la Propriété Forestière.

### ● Je suis propriétaire de forêt :

Je peux contacter le Centre National de la Propriété Forestière pour bénéficier d'une visite-conseil gratuite sur ma forêt :

Contactez la technicienne CNPF, Constance Proutière : [constance.proutiere@cnpf.fr](mailto:constance.proutiere@cnpf.fr) / 06 08 36 45 63

Je peux participer à l'une des réunions organisées par la Charte Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux.

Contactez l'animatrice de la Charte Forestière : 06 07 50 82 86

Je peux rejoindre une association de propriétaires forestiers :

Renseignements auprès de l'association des propriétaires forestiers de Bonnevaux et Chambaran  
Jacques Dumont D'Ayot : 04 74 18 03 69

Je peux m'engager dans une démarche de gestion durable. Renseignements auprès du CNPF ou via l'Associations Syndicale Libre de Gestion Forestière Claude Desrieux : 06 03 98 64 75

### ● Je ne suis pas propriétaire de forêt mais je souhaite encourager la gestion durable des forêts :

• Je peux faire un don pour aider l'action de Sylv'ACCTES sur le territoire en ciblant le massif de Bas-Dauphiné et Bonnevaux  
<https://www.sylvacctes.org/massif-du-bas-dauphine-bonnevaux>

• Si je veux acquérir des parcelles de forêt pour prendre la responsabilité de les gérer durablement, je peux aller sur la bourse foncière de la forêt : [www.laforetbouge.fr](http://www.laforetbouge.fr)

## Economisons nos énergies !

Il devient urgent d'économiser nos différentes énergies, électricité, gaz notamment. La mairie a mis d'ores et déjà en place un plan d'économie visant à diminuer sa facture énergétique dès 2023. Selon les contrats, il est prévu, pour les collectivités territoriales, une augmentation du gaz de 80 % et de l'électricité de 100%. En ce sens, les économies qui vont être réalisées porteront sur les lampadaires extérieurs et les bâtiments communaux.

Côté particulier, l'augmentation du prix du gaz et de l'électricité, en plus des 4%, se situera entre 15 % et 20 %. Nous vous engageons à ce titre à réaliser tous les gestes porteurs d'économie, éteindre les lumières, éviter de laisser vos appareils électroménagers en veilleuse, baisser le chauffage, fermer les fenêtres sans oublier, malgré tout de ventiler 10 minutes par jour. Sans vouloir être alarmiste, il faut bien imaginer que ce n'est que le début d'une augmentation qui durera.

Les bons gestes aujourd'hui vous permettront demain de réduire votre facture énergétique.



## De l'usage des EDPM...

**Ce qui est interdit dans le code**

- Montant de l'amende : 135 €
- Hors agglomérations sur les routes autorisées aux EDPM, le port du casque est obligatoire ainsi que porter un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant
- Séparez-vous de vos caques audio et écouteurs : 35 €
- Assurance obligatoire : Jusqu'à 3 750 €
- Ne transportez pas de passagers ! Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel : 35 €
- Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins : 135 € Parents
- Rouler sur un trottoir : 35 €
- 11 €
- Votre engin doit être équipé : d'un avertisseur sonore, de freins et de dispositifs rétro-réfléchissants, de feux avant et arrière
- 1 500 €
- 25
- Votre engin ne doit pas dépasser les 25 km/h

SOURCE : MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. L'INFOGRAPHIE : 23/02/21

Afin de garantir la sécurité à tous, nous vous rappelons les règles d'usage grâce à l'infographie ci-dessous à appliquer lors de l'utilisation de vos trottinettes électriques.

Ce sont des engins motorisés électriques reconnus comme une nouvelle catégorie de véhicule depuis 2019. Il s'agit principalement des trottinettes électriques, gyropodes etc.

Le décret du 23 octobre 2019 fixe une réglementation particulière à ces engins car contrairement à ce que l'on pense souvent ce ne sont pas des jouets mais bien des véhicules. Il existe une problématique récurrente autour de la méconnaissance des règles.

Par exemple, savez-vous qu'il est obligatoire d'être assurés que l'usage d'une trottinette électrique aux personnes de moins de 12 ans est interdite, que le transport de passager(s) est également prohibé. Enfin l'usage de téléphone et d'écouteurs est totalement interdit.

La vitesse maximale est de 25 km/h et le débridage est bien sûr absolument à bannir. D'autre part, les trottinettes doivent présenter un équipement obligatoire. En cas d'absence de ces règles, outre l'amende, votre assurance risque de ne pas fonctionner.

N'oublions pas que les trottinettes électriques consomment également une bonne part d'électricité, peut-être alors en convient-il de limiter l'usage.

Malgré tout, nous souhaitons à tous les usagers de ces EDPM une saine et bonne pratique.

# Vos élus s'expriment

## Les urnes ont parlé

Notre seconde mandature qui a débuté voici un peu plus de deux ans est porteuse de dossiers aussi importants que la première.

Souvenez-vous de ce slogan : « nous faisons ce que nous disons, nous disons ce que nous faisons ! », nous nous étions engagés à moderniser notre commune, à l'engager sur une voie d'avenir, à lui donner un souffle nouveau. Force est de constater après huit années que Roussillon n'a plus le même visage qu'en 2014.

Inutile de citer l'ensemble des réalisations qui vont d'une médiathèque à une communication ancrée dans le XXIème siècle en passant par l'embellissement de nos rues ou une plus grande sécurisation des administrés, pourtant c'est bien un travail quotidien avec l'ensemble de l'équipe municipale et des agents qui nous permet aujourd'hui d'être au premier plan des collectivités du territoire.

### Les élus de la majorité municipale :

Robert Duranton, René Pey, Josette Bonnet, Marc Rousvoal, Marie-Christine Hainaud, Jean-Claude Canario, Pascale Torsiello, Hubert Breyse, Evelyne Guillermo, Jean-Luc André, Gérard Boussard, Anne Imblot,

Une rentrée compliquée avec l'envolée des prix, la pression sur les salaires, le pouvoir d'achat qui a baissé et, par conséquent, des conditions de vie qui se sont détériorées.

Cette situation est d'autant plus dure qu'elle fait suite à la crise sanitaire.

Il devient délicat voire difficile de faire face à nos dépenses essentielles telles que l'énergie, le transport, l'alimentation ou la santé.

C'est pourquoi nous devons être vigilants avec nos services communaux.

A Roussillon, ils traversent une période difficile car certaines équipes qui nous rendent de grands services sont incomplètes comme à la Police Municipale qui ne peut assurer son travail de proximité, voire le personnel d'entretien ou les ATSEM dans les écoles qui ne sont pas ou très peu remplacés.

Ensemble, nous nous devons de rester attentif sur la qualité de notre service public.

### Les élus de l'opposition municipale :

Zerrin Bataray, Bernard Pernod, Maryam Diarra, Haquime Louchène

Il nous reste encore quelques années et c'est au cours de ces dernières que nous réaliserons les projets de cette seconde mandature, aménagement de la Place de la République, continuation de notre politique de mode doux de déplacement, développement des projets facilitant votre bien-être.

Malgré les années difficiles que nous venons de passer, dues notamment à la crise du Covid, à l'éclosion d'une inflation galopante et à la crise de l'énergie, nous restons maîtres de nos projets et continuons à avancer pour le bien-être de tous.

Nous restons à disposition de chacun d'entre vous pour l'ensemble des questions que vous pouvez nous poser, n'hésitez pas à nous contacter et à nous interpeller.

Patrick Rottini, Nathalie Linossier, Yasin Topal, Annick Durand, Alain Giovanelli, Martine Guyon, Alexandre Haro, Brigitte Dorel, Sophie Marty, Doriane Guillot-Patrique, Jean-Claude Galliffet

## Egalité des chances.

Si la période d'été n'a pas entraîné, c'est regrettable, une programmation particulière, c'est bien tout au long de l'année que la ville doit investir (prévention, éducation, loisirs) pour l'enfance et la jeunesse.

Les budgets successifs de la commune ne reflètent pas vraiment cette priorité.

Quelles activités les service jeunesse et politique de la ville proposent-ils à destination des jeunes, en complément ou en coopération avec l'ensemble des offres de services présents sur notre territoire ?

### Les élus de l'opposition municipale :

Béatrice Krekdjian, Stéphane Gibert

## Votre équipe municipale / Mandature 2020 - 2026



**Robert DURANTON**

Maire de Roussillon  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
Communauté de Communes  
Conseiller Départemental



**René PEY**

1<sup>er</sup> adjoint  
aux Finances,  
à l'Administration et aux  
Anciens Combattants



**Josette BONNET**

2<sup>ème</sup> adjointe  
à l'Enfance,  
à la Jeunesse,  
aux Sports  
et au Conseil  
Municipal Jeunes



**Marc ROUSVOAL**

3<sup>ème</sup> adjoint  
à la Maintenance,  
à l'Urbanisme,  
à l'Environnement,  
et au Développement  
Durable



**Marie-Christine HAINAUD**  
4<sup>ème</sup> adjointe  
au Patrimoine  
et à la Culture



**Jean-Claude CANARIO**  
5<sup>ème</sup> adjoint  
à l'Action Sociale,  
au Handicap,  
aux Personnes Agées  
et au Logement



**Pascale TORSIELLO**  
6<sup>ème</sup> adjointe  
à la Vie Scolaire



**Hubert BREYSSE**  
7<sup>ème</sup> adjoint  
à la Protection des Biens  
et des Personnes,  
à la Sécurité Routière,  
à la Politique de la Ville  
et à la Vie des quartiers



**Evelyne GUILLERMO**  
8<sup>ème</sup> adjointe  
au Cadre de Vie  
et à l'Innovation



**Jean-Luc André**  
Conseiller municipal



**Gérard Boussard**  
Conseiller municipal



**Anne Imblot**  
Conseillère municipale



**Patrick Rottini**  
Conseiller municipal



**Nathalie Linossier**  
Conseillère municipale



**Yasin Topal**  
Conseiller municipal



**Annick Durand**  
Conseillère municipale



**Alain Giovanelli**  
Conseiller municipal



**Martine Guyon**  
Conseillère municipale



**Alexandre Haro**  
Conseiller municipal



**Brigitte Dorel**  
Conseillère municipale



**Sophie Marty**  
Conseillère municipale



**Doriane Guillot-Patrique**  
Conseillère municipale



**Jean-Claude Galliffet**  
Conseiller municipal

### Conseillers municipaux de l'opposition



**Zerrine Bataray**  
Conseillère municipale



**Bernard Pernot**  
Conseiller municipale



**Maryam Diarra**  
Conseillère municipale



**Haquime Louchène**  
Conseiller municipale



**Béatrice Krekdjian**  
Conseillère municipale



**Stéphane Gibert**  
Conseiller municipal



## Départs et arrivées de nos agents municipaux...

Après plusieurs années de bons et loyaux services, certains de nos agents ont volé vers de nouveaux horizons ou goûté à une retraite bien méritée tandis que d'autres ont été accueillis au sein de nos services.

### Départs

- **Jacqueline Caillot** : Agent administratif au sein de la collectivité depuis 1982.
- **Françoise Debard** : ATSEM depuis 2004 au sein de la collectivité
- **Béatrice Betton** : Rédacteur au service finances de la collectivité depuis le 1<sup>er</sup> juin 1993
- **Nadège Berthui-Roux** : cuisinières au sein du restaurant scolaire depuis le 10 février 2014
- **François Gassmann** : Responsable du restaurant scolaire depuis le 23 avril 2021

### Arrivés

- **Fabien Bichet** : Directeur des Services Techniques/Maintenance
- **Marjolaine Illien** : responsable du secteur nettoyage des bâtiments.
- **Stéphane Plantier** : responsable du secteur nettoyage des bâtiments.

## Cérémonie des nouveaux roussillonnais

Nous lançons un appel à tous les nouveaux roussillonnais qui se sont installés dans notre commune au cours de cette dernière année, vous êtes les bienvenu(e)s le samedi 22 octobre à 10h, cours d'Honneur du Château à la Maison du Patrimoine.

Nous vous accueillerons pour un moment festif autour d'un café, vous pourrez rencontrer le maire et ses élus et leurs poser toutes les questions qui vous viennent à l'esprit.

Durant une petite heure, chacun aura ainsi l'occasion de connaître l'organisation de notre collectivité, d'en savoir un peu plus sur les différentes animations de la Ville et d'apprendre l'histoire de notre Château.



## Naissances et décès dans notre ville

### Carnet Rose :

- Mohamed Alkurdi, né le 22 juin 2022
- Gabin Burtheret, né le 25 juin 2022
- Léna Lagumera-Tomte, né le 28 juin 2022
- Louise Carret, né le 28 juin 2022
- Solène Chloé Lucie Dezarnaud, né le 12 juillet 2022
- Alya Benhicham, né le 17 juillet 2022
- Maïleena Figuet Revol, né le 14 juillet 2022
- Inès S'Ghiouri, né le 17 juillet 2022
- Jalhia Joëlle Paulin, né le 21 juillet 2022
- Robin Miserole, né le 28 juillet 2022
- Asya Tetik, né le 8 août 2022
- Leyna Kaddour Abed, né le 10 août 2022
- Neila Diouane, né le 26 août 2022
- Mathias Silva Antunes né le 26 août 2022
- Tarik Mamouni né le 1<sup>er</sup> septembre 2022

### Ils nous ont quittés

- Zina Taourirt veuve Benchalal, décédée le 3 juin 2022
- Jean-Michel Damesin, décédé le 2 juin 2022
- Saïme Inel, décédé le 17 juin 2022
- Marco Cano, décédé le 26 juin 2022
- Geneviève Anne Marie Richard veuve Polycarpe décédée le 22 juin 2022
- Arlette Massicard veuve Polycarpe décédé le 28 juin 2022
- Nicole Henriette Bernard épouse Barnel, décédée le 19 juillet 2022
- Jacqueline Dobon épouse Barnel, décédée 26 juillet 2022
- Jeanine Gonnon épouse Garnodon décédé le 21 juillet 2022
- Louis Joseph Tyron, décédé le 27 juillet 2022
- Jeanne Yvette Pitiot veuve Matholin, décédée le 17 août 2022



# Ensemble,

**CREATION  
DE LOGEMENTS**



**EXTENSION  
CANTINE WALLON**

**FESTIVALS  
DE MUSIQUE**

*Les casernes*

...travaillent sur le site. A la fin de la guerre, ils sont près de 1 000.  
A la 1<sup>re</sup> guerre mondiale, 284 prisonniers y sont incarcérés.

Les casernes sont construites pour y loger les «Kassan Massou», combattants de l'armée de Weygand réfugiés en France.

Plus tard, un acte de création des «Casernes», a été signé par le maire Rhône-Provence, à la construction de Roussillon.

Le 10 octobre 1973, le conseil municipal étudie le projet d'un tracé pour piétons de 3<sup>ème</sup> âge.

**PARCOURS  
PEDESTRE DES CITES**

*grandissons  
l'avenir...*